



CREPS
W A T T I G N I E S

NORD PAS-DE-CALAIS

TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

**ENSEMBLE,
ENCOURAGEONS
LA PERFORMANCE**

LE CREPS, C'EST QUOI ?

2 EXPERTISES DE FORMATION :

La formation aux métiers du sport et de l'animation

- > 105 apprentis au sein du CFA en 2015
- > 1 200 stagiaires en formation continue au centre de formation du CREPS en 2015
- > 7 sites de formation sur la région :
Avion, Dunkerque, Marcq-en-Baroeul, Wimereux, Valenciennes, Wattignies, Wimille

La formation de sportifs de haut niveau

- > 150 sportifs de haut niveau
- > 8 pôles d'excellence sportive
(Basket-Ball, Volley Ball, Escrime, Hockey sur Gazon, Athlétisme, Tir Sportif, Tennis de Table)
- > Un centre de formation de club professionnel (Basket féminin)

1 MISSION D'ACCUEIL :

- > 2 complexes sportifs > 2 terrains de sport extérieurs
- > 220 lits > 17 hectares > 170 couverts
- > 20 salles de cours > 1 amphithéâtre
- > 2 sites informatiques



EN FINANÇANT, JE GAGNE QUOI ?

SOUTENIR LE CENTRE DE FORMATION DU CREPS ET LE CFA, C'EST...

Encourager notre valeur commune de performance

- > Le CREPS œuvre au quotidien pour l'insertion professionnelle de ses stagiaires et apprentis.
- > **Notre objectif** : une présence en entreprise fiable et durable, des salariés performants.

Aider au développement d'une filière sport et animation qualitative et spécifique en région

- > Près de 80% des diplômés exercent un métier dans le sport 6 mois après la fin de formation.
- > Le CREPS de Wattignies est le plus important CFA public des métiers du sport et de l'animation.

Citoyenneté, égalité des chances, respect...

- > En soutenant le CREPS, vous mettez en action vos valeurs.

**450 ENTREPRISES ONT VERSÉ LEUR TAXE
D'APPRENTISSAGE AU CREPS DE WATTIGNIES EN 2015.**

CE QUE LE CREPS VA FINANCER AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Nos projets prioritaires en 2016 :

Augmenter le nombre d'apprentis :

- > Objectif : 150 apprentis

Développer l'apprentissage sur les 5 départements de la nouvelle région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

La rénovation des salles de cours du CFA

- > Extension des accès wi-fi
- > Amélioration des équipements audiovisuels

Amélioration du suivi des apprentis

- > Augmentation du nombre de visites des apprentis en entreprise
- > Amélioration de l'accompagnement de l'apprenti
- > Optimisation des outils de communication CFA / entreprises.

Philippe LAMBLIN, DRH Groupe AVRIL :



"J'ai trouvé, au sein du CREPS et de son CFA, des valeurs d'engagement, d'enthousiasme et de cohésion. Les jeunes sportifs ou animateurs formés au CREPS sont, comme mes salariés, en recherche permanente de performance dans leur activité ! Cet engagement mérite d'être connu et soutenu."

COMMENT ÇA MARCHE ?

COMMENT FAIRE ?

1. Informez votre organisme collecteur (OCTA) ou votre expert-comptable

Avant le 29 février 2016, indiquez à votre OCTA ou à votre expert-comptable que vous souhaitez que le CREPS de Wattignies soit bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage. Pour reverser un maximum de votre taxe au CREPS de Wattignies, vous devez préciser que le Quota doit être affecté au CFA et que le Hors-Quota doit être affecté au CREPS.

> Quota = CFA (N° Code UAI : 0596346C)

> Hors-Quota = CREPS (N° Code UAI : 0590302H)

2. Informez-nous de votre versement

Auprès de Philippe MARCHAND, qui vous en confirmera la bonne réception et répondra à toutes vos questions.

Philippe MARCHAND

philippe.marchand@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Tél. : 06 30 99 58 59



11 rue de l'Yser, 59139 Wattignies

www.creps-wattignies.fr/

Philippe MARCHAND - 06 30 99 58 59